**Exemple de rapport dans le cas où l’entreprise n’a pas établi une situation comptable qui reflète l'actif et le passif et le compte de résultats**

**Rapport de compilation à l’attention [de l’organe de gestion/du propriétaire] de la [forme juridique] [nom] relatif à la situation comptable qui reflète l'actif et le passif et le compte de résultats en date [date]**

A l’attention [de l’organe de gestion/du propriétaire]

Sur la base de l’information fournie par [l’organe de gestion/le propriétaire], nous avons compilé la situation comptable ci-jointe qui reflète l'actif et le passif et le compte de résultats de la [forme juridique] [nom] en date du [date](« la situation comptable »). Cette situation comptable comprend un bilan, un compte de résultat pour la période de XX mois clôturée le [date], un relevé des droits et engagements hors bilan, ainsi que les règles d’évaluation.

Notre mission de compilation a été effectuée selon les normes usuelles en Belgique.

Nous avons mis en œuvre notre expertise en matière de comptabilisation et de préparation de situations comptables afin d’assister [l’organe de gestion/le propriétaire] dans la préparation et l’établissement de cette situation comptable selon les principes du référentiel comptable applicable en Belgique. Nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes, y compris les principes d’intégrité, d’objectivité, d’expertise et de diligence.

[L’organe de gestion/le propriétaire] est responsable de la préparation de la situation comptable ainsi que de l’exactitude et de l’exhaustivité de l’information utilisée pour le compiler.

Compte tenu du fait qu’une mission de compilation n’est pas une mission d’assurance, il n’est pas requis que nous vérifions l’exactitude et l’exhaustivité de l’information fournie par [l’organe de gestion/le propriétaire] en vue de la compilation. Par conséquent, nous n’exprimons pas d’opinion ni de conclusion d’examen limité sur la question de savoir si cette situation comptable de la [forme juridique] [nom] en date du [date]a été établie conformément aux principes du référentiel comptable applicable en Belgique.

Les procédures ont été mises en œuvre dans le seul but de vous assister dans le cadre de la requête en réorganisation judiciaire qui sera introduite auprès du Tribunal de Commerce de \_\_\_, et plus particulièrement l’article 17, 5° de la Loi relative à la continuité des entreprises. Cette situation comptable a été établie par [l’organe de gestion/le propriétaire] sans tenir compte d’une possibilité de discontinuité ni de l’impact éventuel de la procédure en réorganisation judiciaire sur la situation comptable, notamment au niveau des dettes et engagements de l’entreprise.

Notre rapport n’a pour seul objectif que celui indiqué dans le paragraphe précédent de ce rapport et est réservé à votre information personnelle. Il ne peut être utilisé à d’autre fins, ni être diffusé à d’autres parties, sauf dans le cadre de la requête en réorganisation judiciaire. Ce rapport ne concerne que les éléments spécifiés ci-dessus.

Date

Nom du cabinet de révision et forme juridique

Signature

Nom

Fonction: réviseur d’entreprises, associé, administrateur, gérant